

PALESTINE. Mgr. Valerga, patriarche catholique de Jérusalem, ayant envoyé un prêtre français résider à Bethléem, le clergé schismatique grec a essayé de chasser celui-ci de sa mission. Le patriarche a fait exprès le voyage de Bethléem pour protéger le missionnaire; mais, à peine rendu, il a reçu du pacha de Jérusalem l'ordre de le renvoyer. Mgr. Valerga a protesté au nom de la France contre cette expulsion d'un sujet de sa Majesté Impériale, et ajouta que ce prêtre ne sortirait de Bethléem que par la force. Le pacha n'a pas osé passer outre. Les grecs ont essayé de soulever la population contre le patriarche et le missionnaire, mais ils ont échoué. Le consul français a adressé une protestation énergique au Divan, et, en attendant les ordres de Constantinople, Mgr. Valerga restera à Bethléem avec son missionnaire.

RÉCIT DES VOYAGES ET DÉCOUVERTES
DU P. JACQUES MARQUETTE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS EN L'ANNÉE 1673, ET AUX SUIVANTES.

[Suite et fin.]

Nous fîmes M. Jolliet et moy un autre conseil, pour délibérer sur ce que nous avions à faire, si nous pousserions outre ou si nous nous contenterions de la découverte que nous avions faite. Après avoir attentivement considéré que nous n'estions pas loing du golphe mexique, dont le bassin estant à la hauteur de 31 degréz 60 minutes [sic], et nous nous trouvant à 33 degréz 40 minutes nous ne pouvions pas en estre éloignes plus de 2 ou 3 journées, que indubitablement la riviere Misissipi avoit sa décharge dans la floride ou golphe Mexique, non pas du costé de l'est dans la Virginie, dont le bord de la mer est à 34 degréz que nous avons passéz sans neanmoins estre encor arrivés à la mer; non pas aussi du costé de l'ouïest à la Californie, parceque nous devons pour cela avoir nostre route à l'ouïest ou à l'ouïest surouïest et nous l'avons tousjour eu au sud. Nous considerâmes de plus que nous nous exposions à perdre le fruit de ce voyage duquel nous ne pourrions pas donner aucune connoissance, si nous allions nous jetter entre les mains des Espagnols qui sans doute nous auroient du moins retenus captifs. En outre nous voyons bien que nous n'estions pas en estat de resister à des sauvages alliés des Européens, nombreux et expertz à tirer du fusil qui infestoient continuellement le bas de cette riviere. Enfin nous avons pris toutes les connoissances qu'on peut souhaiter dans cette découverte. Toutes ces raisons firent conclure pour le retour, que nous déclarâmes aux sauvages et pour lequel nous nous préparâmes apres un jour de repos.

Après un mois de navigation en des-

endant sur Missisipi depuis le 42e degré jusqu'au 34e et plus, et apres avoir publié l'Evangile autant que j'ay pu, aux nations que j'ay rencontrées nous partons le 17e Juillet du village des Akensea pour retourner sur nos pas. Nous remontons donc à Missisipi qui nous donne bien de la peine à refouler ses courants, il est vray que nous le quittons vers les 38e degré pour entrer dans une autre riviere qui nous abbrege de beaucoup le chemin et nous conduit avec peu de peine dans le lac des Illinois.

Nous n'avons rien vu de semblable à cette riviere ou nous entrons pour la bonté des terres, des prairies, des bois, des bœufs, des cerfs, des chevreux, des chatz sauvages, des outardes, des cygnes, des canards, des perroquetz et mesme des castors, il y a quantité de petitz lacs et de petites rivieres. Celle sur laquelle nous navigons est large, profonde, paisible pendant 65 lieües le printemps et une partie de l'esté, on ne fait de transport que pendant une demy-lieue. Nous y trouvâmes une bourgade d'Illinois nommé Kaskaskia composée de 74 cabanes, ils nous y ont tres bien reçeus et m'ont obligé de leur promettre que je retournerois pour les instruire. Un des chefs de cette nation avec sa jeunesse nous est venu conduire jusqu'au lac des Illinois, d'oü enfin nous nous sommes rendus dans la baye des Puantz sur la fin de Septembre, d'oü nous estions partis vers le commencement de Juin.

Quand tout ce voyage n'auroit causé que le salut d'une ame, j'estimerois toutes mes peines bien recompensées, et c'est ce que j'ay sujet de presumer, car lorsque je retournois nous passâmes par les Illinois de PeSarca, je fus trois jours à publier la foy dans toutes leurs cabanes, apres quoy comme nous nous embarquions, on m'apporte au bord de l'eau un enfant moribond que je baptisay un peu avant qu'il mourut par une providence admirable pour le salut de cette ame innocente.

LEÇON D'UN CADI A UN CALIFE.

Sous le règne du calife Hakkam, une pauvre femme de Zehra possédait un petit champ contigu aux jardins du calife. L'envie s'étant emparée d'Hakkam de bâtir un pavillon dans ce champ, il fit proposer à cette femme de le lui vendre. Celle-ci, quelques brillantes offres qu'on lui eût faites, les refusa toutes en déclarant qu'elle ne renoncerait jamais à l'héritage que ses pères s'étaient plu à lui laisser. L'intendant des jardins du calife, en digne ministre d'un roi despote, s'empara du champ par force, quoique son maître ne fût pas informé de cette injustice; et le pavillon fut bâtisans que le prix du terrain usurpé eût été payé écus comptants. La pauvre fem-

me ne s'était pas doutée de la violence qu'on lui ferait; elle courut à Cordone raconter son malheur au cadi Béchir, et le consulter sur ce qu'elle devait faire.

Le cadi pensa que le prince des croyants, quelle que fût son autorité, quelque puissance qu'il se fut arrogée, n'avait pas, plus qu'un autre, le droit de s'emparer du bien d'autrui, et il s'occupa des moyens de lui rappeler cette vérité, que les meilleurs princes même ont quelquefois oubliée.

Un jour que Hakkam, environné de sa cour, était dans le beau pavillon bâti sur le terrain de la pauvre femme, on vit arriver le cadi Béchir monté sur son âne, et portant dans ses mains un sac vide. Un assez grand nombre de jours s'étaient succédé depuis que la femme avait été dépouillée; ni les courtisans, ni le calife ne s'étaient doutés de ce que cela signifiait. Hakkam demanda au cadi ce qu'il voulait: "Prince des fidèles, répond Béchir, accorde-moi la permission de remplir ce sac de la terre que tes pieds ont foulée." Hakkam y consent, et le cadi remplit son sac; puis s'approchant du calife, il le supplie de mettre le comble aux grâces dont il l'a comblé, en lui aidant à charger ce sac sur son âne. Le calife s'amuse de la proposition qu'on ose lui faire, essaye de soulever le sac; mais, n'ayant pu en venir à bout, il se plaint de son poids énorme. "Prince des croyants, dit alors Béchir, ce sac que tes mains se sont vainement essayées à porter ne contient qu'une petite parcelle de champ usurpé par toi sur une de tes sujettes. Comment soutiendras-tu le poids de ce champ tout entier, quand tu paraîtras devant le grand juge, chargé de l'iniquité que tu as commise?" Hakkam, frappé de cette leçon, toute sévère qu'elle fût, embrassa le cadi, le remercia, et rendit sur l'heure à la pauvre femme le champ dont on l'avait dépouillée, y compris le pavillon et les richesses qu'on y avait accumulées.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. F. Anbé.
Chez les Externes, M. P. Saucier.
Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. T. Provost.
Au Collège de l'Assomption, M. A. E. H. Tranchemontagne.
Au Collège de Ste. Anne, M. Arth. Casgrain.

J. B. MARCOUX, Gérant